

JARDINEZ DIFFÉREMMENT :

découvrez comment les haies,
les mycorhizes et le compostage
peuvent transformer votre jardin
en oasis de biodiversité





Bonjour à tous,

Ce fascicule a été créé par le service environnement et des membres du groupe de travail Biodiversité de votre commune. En effet, en 2020, la commission de développement rural a décidé d'initier un groupe de travail en lien avec la défense de l'environnement et la protection de la nature. Depuis juin 2021, nous nous réunissons pour établir une liste d'actions concrètes à mettre en place en faveur de la biodiversité.

Une de ces actions est celle que vous avez entre vos mains ! La création d'un fascicule en lien avec la thématique de la biodiversité à destination de tous les Modaviens. Dans cette brochure, vous retrouverez divers articles afin de vous transmettre des trucs et astuces en vue de favoriser l'accueil de la nature dans votre jardin mais aussi de vous lancer dans la création d'un compost à domicile, de planter une haie ou encore découvrir le monde des mycorhizes.

Le but de cette action est de vous sensibiliser et de vous informer sur des méthodes plus respectueuses de la nature pour entretenir vos espaces verts. Il est important de comprendre que la mise en place de quelques petites actions peut déjà être très bénéfique pour la faune locale. Et si nous changions notre regard par rapport à la nature qui nous entoure ? Nous en faisons entièrement partie, il est dès lors indispensable de lui accorder une place de choix dans nos espaces de vie.



Il ne nous a pas été possible de détailler chaque aspect des thématiques proposées, nous vous invitons donc à vous rendre sur les sites internet renseignés au fil des pages et/ou de prendre contact avec le service environnement de la commune pour avoir l'un ou l'autre renseignement complémentaire (brochures disponibles).

Progressivement, la commune aussi essaye de se diriger vers une approche plus respectueuse de l'environnement. La formation du personnel du service travaux à la gestion différenciée, le fauchage tardif, des fleurs indigènes sur nos talus et dans nos bacs, sont quelques actions que nous allons mettre en place dans les mois à venir.

À la fin de ce livret, nous vous proposons de participer à notre nouveau concours photo « Faites-nous découvrir votre jardin au naturel » ! Ce sera pour vous l'occasion de nous faire découvrir votre jardin et les actions que vous aurez mises en place afin d'accueillir plus de biodiversité dans votre espace extérieur.

Nous vous souhaitons à tous une bonne lecture !

Le service environnement et les membres du groupe de travail biodiversité.

Comment planter

et tailler une haie ?

Planter une haie (succession d'arbustes et d'arbres) requiert au préalable de fixer son objectif, sa fonctionnalité et de répondre à la question :

« **Quel rôle la haie va jouer dans mon espace extérieur ?** »

RÔLES	1/ Haie taillée	2/ Haie vive	3/ Haie brise-vent
Délimiter une propriété/espace. Peut être mitoyenne, sinon planter de 80 cm à 1 m de la mitoyenneté pour l'entretenir aisément			
Isoler visuellement. Les essences persistantes et marcescentes* sont adéquates.			
Protéger du vent, des congères, du soleil. 2 voire 3 rangs est l'idéal.			
Défendre. Les espèces épineuses telles que l'églantier, l'aubépine, le prunellier, le houx, l'épine-vinette, etc.			
Produire du bois de chauffage.			

La haie amène plusieurs rôles tout en donnant à la faune et la flore des avantages intrinsèques. Le choix des essences et leur entretien est fixé en fonction des rôles.

1 Haie taillée sur toutes les faces = 3 plantes/mètre linéaire (ml). Espèces supportant la taille au moins 2 fois par an :

- Espèces marcescentes : charme, hêtre ;
- Espèces persistantes : troène, houx ;
- Espèces fleuries et/ou comestibles : cornouiller, groseiller, prunellier, aubépine.
- L'épaisseur totale varie entre 50 cm et 1 m.

2 Haie vive ou dite libre = 2 à 3 plantes/ml. Espèces supportant un recépage occasionnel (tailler tout ou une partie des rameaux à la base de la plante) afin d'éviter de prendre trop d'ampleur en largeur comme en hauteur :

- Toutes les espèces préconisées pour la haie taillée.

3 Haie brise-vent = idem qu'une haie vive + l'implantation d'arbres. L'entretien est similaire à celui de la haie vive (sauf pour les arbres).

Notez toutefois que légalement, les pieds des plants de la haie doivent être à minimum 50 cm de la limite cadastrale mitoyenne et les arbres francs de pied à 2 m de la limite.

Certaines haies sont soumises à une réglementation spécifique (haies remarquables par exemple) et/ou à une réglementation urbanistique (CoDT, prescriptions du lotissement, GCU, etc.). Mieux vaut toujours se renseigner auprès de la commune.

*Se dit des végétaux à feuillage qui conservent leurs feuilles sèches et mortes sur leurs branches durant la période de repos végétatif

Quand planter ?

La plantation de jeunes plants de petite taille (40-60 cm ou 60/80 cm) est idéalement réalisée en automne jusqu'au 1^{er} mars maximum. Il est possible de planter après cette date avec des plantes en container ou lors d'hivers prolongés. Votre pépiniériste vous conseillera. Gardez à l'esprit qu'un jeune plant peut, arrivé à l'âge adulte, prendre 1 à 2 m d'envergure voire plus.

Pendant les premières années, les herbacées peuvent rentrer en concurrence avec les plants de la haie. Un broyat de feuillus ou de tonte d'herbe, installé aux pieds des jeunes plants, évitera de devoir désherber les premières années et augmentera la disponibilité en eau.

Quand tailler ?

De préférence avant le 1^{er} avril et après le 1^{er} août afin de laisser la possibilité à la faune de nidifier dans la haie (à son pied comme dans ses branches). Si ce n'est pas possible, **vérifiez s'il n'y a pas de nid à l'intérieur de la haie avant de la tailler.**

Le taille-haie ou tout outil doit pouvoir couper les branches de manière nette et franche afin de permettre une belle reprise. Les rameaux ne doivent pas être déchirés.



Quelques conseils :

Favoriser des feuillus indigènes d'espèces et de grandeur différentes. Entretien de la haie un minimum. Les herbacées à leurs pieds sont conservées et coupées à l'automne/hiver lorsque la haie a suffisamment grandi.

Inspirez-vous du paysage avoisinant pour son implantation et ses essences. Elle peut être en courbe ou de forme variée avec des ouvertures (créant des fenêtres vers le paysage). La nature du sol déterminera également l'utilisation d'une essence par rapport à une autre.

Les conifères sont à proscrire car ils acidifient le sol, favorisent l'apparition de mousses dans la pelouse et repoussent difficilement après une taille trop sévère. De plus, ils n'apportent pas de nourriture à notre faune indigène (sauf l'if).

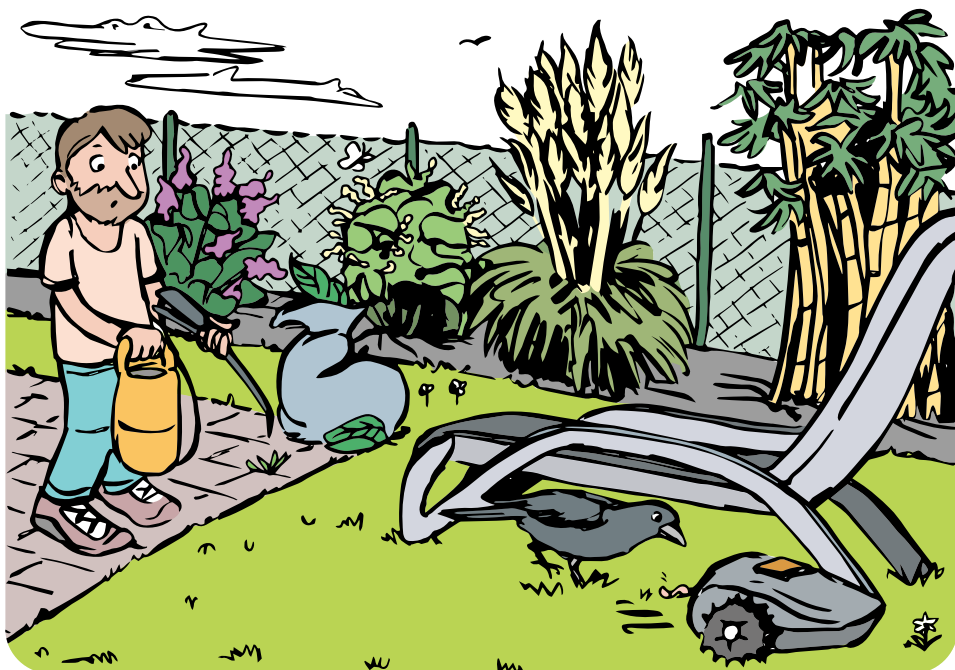
Pour conclure, la haie, source de vie, est d'une importance capitale dans nos paysages et pour une nature résiliente. Le principe du « bon arbre au bon endroit » augmentera sa pérennité dans le temps.

Le gouvernement en a pris conscience en favorisant leur implantation au travers du programme « Yes we plant », (subsidés, journée de l'arbre, aide à la plantation, etc.).

+ d'infos :

www.mahaie.be et <https://wallex.wallonie.be>

En route vers un jardin accueillant



Jardin « traditionnel » = Jardin pauvre en biodiversité

- Gazon tondu à ras
- Feuilles mortes soufflées
- Plantes exotiques
- Demande beaucoup d'entretien
- Un non-sens pour la biodiversité

Comment accueillir la biodiversité dans son jardin ?

En pratiquant ce qu'on appelle la **gestion différenciée** ! C'est une approche raisonnée des espaces verts, plus respectueuse de l'environnement qui favorise la biodiversité et réduit l'utilisation des pesticides.

Elle alterne les pratiques et techniques dites « classiques » comme le fleurissement avec des annuelles horticoles, une pelouse tondu « à ras », une haie monospécifique taillée 2 fois/an, ... et les techniques « alternatives » comme le fleurissement avec des fleurs vivaces et indigènes, une tonte différenciée, des haies libres, une taille douce des arbres, etc.

pour la biodiversité !



Jardin « sauvage » = Jardin riche en biodiversité



- Zone de tonte en gestion différenciée
- Plantes indigènes ou favorables à la faune locale
- Zones de refuge pour les insectes et petits animaux
- Demande peu d'entretien
- Sanctuaire pour le vivant

Cette approche regroupe un tas d'avantages :

- Elle est au service des pollinisateurs, de la petite faune et permet de les accueillir comme il se doit en leur offrant le gîte et le couvert
- Elle permet un gain de temps et d'argent
- Elle respecte mieux l'environnement et la santé humaine
- Elle rend le jardin plus résilient



Actions à mettre facilement en place pour plus de biodiversité dans nos jardins

1 Transformer une petite partie de votre jardin en prairie afin de conserver des zones refuges et de faire place à des espaces plus naturels

En effet, lorsque l'on tond régulièrement sa pelouse, on favorise un seul type de végétation : les graminées et quelques plantes qui résistent à ces interventions répétées comme les pissenlits ou les pâquerettes. A contrario, lorsque l'on limite la tonte, d'autres graines présentes dans le sol vont pouvoir pousser pour faire place à des plantes sauvages qui attendaient simplement des conditions plus favorables pour se développer.

Au pied d'un arbre, dans une zone moins fréquentée du jardin, ... Pourquoi ne pas délimiter une petite zone (même quelques m²) de son jardin pour mettre en pratique une zone refuge ?

Ainsi, vous retrouvez plus de temps pour vous consacrez à d'autres activités au jardin comme l'entretien de vos parterres, de votre potager ou simplement de profiter de ce dernier !

La vie ne s'arrête pas en hiver, l'entretien de cette zone se limite à un fauchage tous les deux ans vers le mois d'octobre.

2 Augmenter la hauteur des tontes (6 à 8 cm) de votre pelouse

3 Tolérance aux « mauvaises » herbes

Les chardons, pissenlits, trèfles sont des plantes que l'on considère comme indésirables. Et si nous les regardions sous un autre angle de vue ? En effet, certaines amènent de la couleur à nos jardins, certaines servent d'abris et apportent de la nourriture à une multitude d'organismes qui aideront à équilibrer l'écosystème de nos jardins. Les pissenlits sont des plantes importantes pour nos papillons, abeilles et syrphes. Les orties sont indispensables pour de nombreux insectes qui y trouvent également un lieu de ponte.

4 Varier les espèces horticoles et indigènes

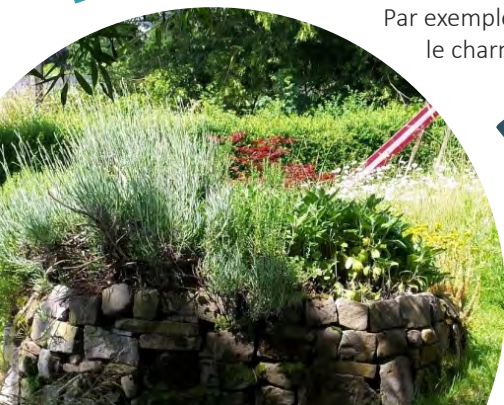
Mais surtout éviter les espèces invasives comme le buddleja appelé aussi arbre à papillon. Notre faune est beaucoup mieux adaptée aux espèces indigènes qui proviennent de nos régions.

5 Opter pour des haies libres et champêtres composées d'espèces indigènes.

Par exemple : le noisetier, l'aubépine, le néflier, le cornouiller, le charme, etc.

6 Créer une spirale aromatique pour profiter d'herbes fraîches (persil, ciboulette, menthe, ...) toute l'année.

Cette spirale constituera aussi un réservoir de biodiversité sur un petit espace.



7 Créer des abris à insectes, des nichoirs pour héberger les animaux alliés.

Perçer une buche de trous de différentes tailles (1 à 8 mm), rassembler en hauteur des tiges creuses afin de créer un fagot (hyménoptères), ... Si vous optez pour un hôtel à insectes du commerce, optez pour un petit format pour éviter une concentration de nids au même endroit (prédateurs, maladies, parasites), un abri solide pour résister aux intempéries (attention donc aux gadgets du commerce). De plus, votre hôtel à insectes **doit être tourné vers le soleil avec les trous vers la lumière**. Dans tous les cas, préférez un abri fait main.

8 Installer une mare

9 Laisser un tas de bois au fond du jardin pour attirer hérissons, insectes et oiseaux

10 Trouver d'autres alternatives à l'utilisation des pesticides

Le désherbage manuel ou **mécanique** (brosse, binette, sarcloir, débroussailleuse, tondeuse...), le désherbage **thermique**, l'utilisation de **plantes couvre-sol**, le **paillage** sont autant de méthodes respectueuses de l'environnement à mettre en œuvre pour entretenir les extérieurs sans passer par l'utilisation de produits de synthèse.

Que dit la législation sur l'utilisation des pesticides ?

Depuis juin 2017, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques contenant du glyphosate est interdite en Wallonie.

Depuis 2019, il est interdit pour le jardinier amateur d'acheter des herbicides de synthèse, aussi bien les herbicides totaux que sélectifs (qui laissent le gazon indemne).

Attention ! Les produits dit « bio » possèdent un numéro d'agrégation phyto et sont donc soumis aux mêmes lois que les autres produits phytosanitaires.

Les recettes « maisons » à base de sel, vinaigre ainsi que l'eau de Javel ne peuvent être utilisées comme pesticides. Elles sont nuisibles pour le sol, les eaux de surface et souterraines.

La biodiversité est menacée, chacun à notre niveau nous pouvons participer à son maintien. Chaque geste compte !

+ d'infos :

Natagora : réseau idée

www.natagora.be/le-reseau-nature

Adalia :

www.adalia.be/conseils-au-jardin

Le véritable défi de toutes ces actions ne réside pas dans le fait de les mettre en place mais dans le fait que nous devons modifier notre regard par rapport à la place que nous laissons à la nature dans nos espaces de vie



Mycorhizes :

les alliés invisibles de vos plantes

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une association symbiotique entre un champignon et une plante. Ces associations sont très présentes dans la nature. La symbiose est une relation où chacun des deux organismes tirent profit de l'association.

Rôles

Très bénéfiques pour les plantes, les mycorhizes augmentent l'absorption des nutriments et de l'eau par les racines, ce qui permet à celles-ci de mieux se développer et de mieux résister aux maladies et aux parasites.

Utilisations

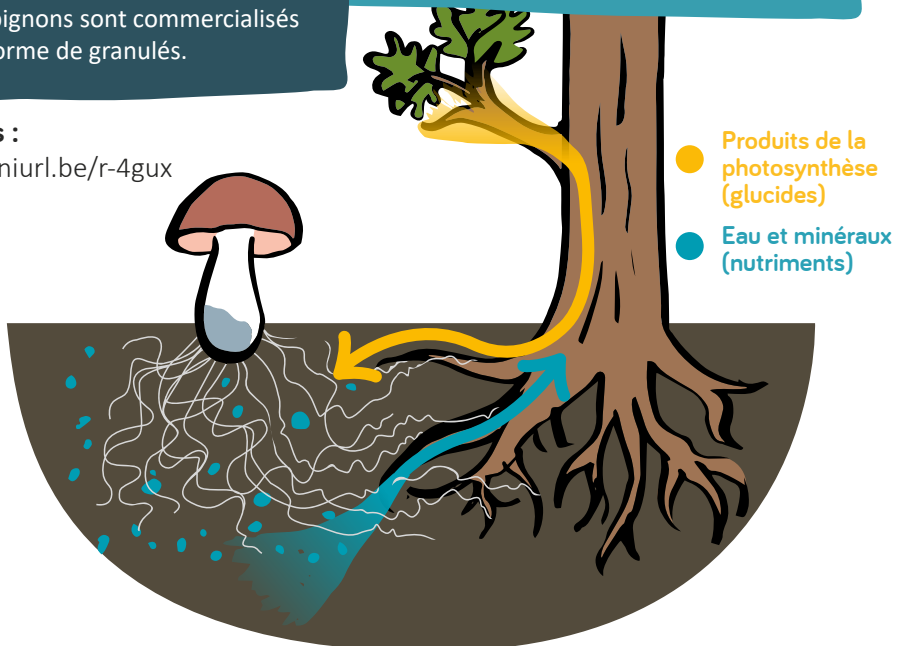
Appliquées au moment du semis, elles possèdent un effet booster pour les plantes et permet de réduire les apports d'engrais chimiques. Ces champignons sont commercialisés sous forme de granulés.

Impacts positifs

Elles ont un impact positif sur l'environnement, elles favorisent la biodiversité, elles jouent un rôle de régulation des écosystèmes, elles contribuent à la séquestration du carbone dans le sol.

+ d'infos :

www.miniurl.be/r-4gux





Le compostage à domicile



DÉFINITION

Le compost est une substance brun foncée et fragmentée qui résulte du recyclage des matières organiques.

Dans le rôle des acteurs principaux, nous avons:



- § les vers de terre
- § les micro-organismes
- § les organismes décomposeurs



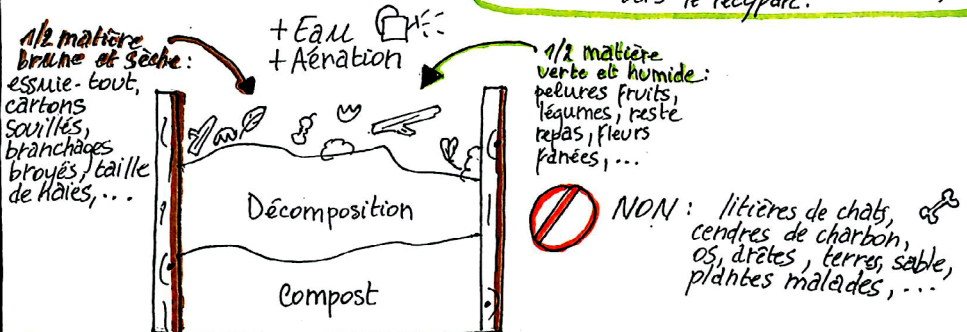
Quelques chiffres*

- En Wallonie, entre 14 et 23 kg de nourriture sont jetés par an et par personne.
- En argent, ce gaspillage correspond à 150-200 € jetés l'an



LES AVANTAGES

- ☞ Économie: ↓ facture poubelle verte, plus besoin d'engrais à acheter
- ☞ Gain de temps ∑: plus besoin d'aller au recyclage
- ☞ Amendement de qualité pour nourrir les plantes, fleurs, légumes
- ☞ Bon pour l'environnement: moins de trajets vers le recyclage.



Les étapes pour réussir son compost:

En automne

Stocker les feuilles mortes et branchages coupés ou broyés

Au printemps

Mise en place du compost
Retourner-le après 1 à 3 sem

Toute l'année

Aérer et Arroser

6 à 9 mois + tard

Le compost est mûr. Récoltez-le et tamisez-le

Usages

Jardinières, potagers, serais, pelouse, ...



Envie de plus d'informations sur le compostage à domicile: brochures disponibles au service environnement ou téléchargeables sur le site @: www.intradel.be

* données d'Intradel

Envie de nous faire découvrir votre jardin au naturel ? Participez à notre concours photo !

L'objectif de ce fascicule est de vous encourager à mettre en place des actions qui favorisent l'accueil de la biodiversité dans votre jardin. Afin de visualiser vos efforts et vos actions, nous vous proposons de participer à notre concours photo.

Quand y participer ? Du 1^{er} avril au 31 octobre 2023

Où trouver le règlement ? Sur le site internet de la commune : www.modave.be ou sur demande à jeunesse@modave.be

Afin d'en apprendre plus sur la photo et sur le jardin au naturel, nous vous donnons la possibilité de participer à deux ateliers le dimanche 23 avril 2023. Une demi-journée sera consacrée à la thématique du jardin au naturel, elle sera animée par un professionnel de l'Asbl Adalia. La seconde demi-journée vous fera découvrir le monde de la photo. Vous y apprendrez notamment à prendre une photo sous le bon angle, à bien cadrer, ...

Infos et inscriptions : service environnement de la commune au **085/41.02.20 ext.0** ou veuillez suivre le lien suivant : <https://miniurl.be/r-4dre>

À vos photos !

